

Mise en place d'un service de Déchèterie sur RDV destiné à l'ensemble des usagers

Contexte

Les déchèteries du territoire national ont été fermées pour une grande majorité depuis la mise en place du confinement le 16 mars 2020. Ces fermetures sont intervenues car les conditions d'accueil du public en déchèterie ne pouvaient garantir une limitation des risques de contagions. Parallèlement de nombreuses entreprises de transport et de recyclage ont fermé leur activité limitant les conditions de recyclage.

La fermeture des déchèteries a donc été demandée par les préfetures et les services de l'état jugeant que la gestion des déchets ménagers occasionnels de bricolage, tonte ou autres travaux n'était pas compatible avec l'état de confinement. Cette solution permettait ainsi de limiter les trajets non essentiels pour la population.

Dès la semaine 17, les services de la préfecture ont demandé une ouverture aux activités professionnelles.

Lundi 20 avril, les services de la préfecture ont demandé que les collectivités envisagent la réouverture des déchèteries aux particuliers afin de répondre aux gestes d'incivisme observés sur le département (brulage des végétaux, dépôts sauvages...).

Enjeu

Afin de permettre un accès fluide au quai des déchèteries sans entraver la circulation, afin de permettre au plus grand nombre des usagers d'utiliser ce service sans déstabiliser le remplissage des bennes de manière massive, et afin de garantir un fonctionnement sécurisé des sites pour les usagers et le personnel,

La Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux propose de mettre en place un service de collecte en déchèterie sur Rendez-Vous à partir du Lundi 27 Avril 2020.

Des horaires d'ouverture spécifiques seront mis en place (horaires différents du fonctionnement normal) sur les deux déchèteries du territoire.



Conditions d'accès à la déchetterie?

- Un service sur Rendez-Vous uniquement
- Un service destiné à l'ensemble des usagers (particuliers et professionnels)
- Plages horaires d'ouverture envisagées :

Plages Horaires des RDV Déchèterie Dieulefit (à partir du 27/04/2020)						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h/12h	9h/12h	9h/12h		9h/12h	9h/12h
Après-midi					14h/17h30	14h/17h30

Plages Horaires des RDV Déchèterie de Bourdeaux- (à partir du 27/04/2020)						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin				9h/12h		
Après-midi				14h/17h		

- **Déchets acceptés** au 27/04/2020 (pouvant évoluer avec la réouverture des filières) :
CARTON, GRAVATS, BOIS, METAUX, NON-RECYCLABLES/ENCOMBRANTS, VEGETAUX
- **Déchets refusés** au 27/04/2020 (pouvant évoluer avec la réouverture des filières) :
Déchets Electriques Electroniques (DEEE) : Déchets sensibles dangereux (DDS) tel que peinture, produit chimiques, néons... ; Mobilier
- Volume par apport limité à 2m³

Prise de RDV

1. Au 04 75 46 43 49 du Lundi au Vendredi de 9h/12h et 14h/17h
2. Précisez vos coordonnées et le volume de chaque type de déchets apportés
3. Un RDV est fixé avec vous
4. Une confirmation ainsi qu'une attestation dérogatoire de déplacement sont générés et envoyés par mail

Pour l'accueil en Déchèterie, il est rappelé aux usagers :

- ✓ De se munir d'une attestation dérogatoire de déplacement (générée après la prise de RDV)
- ✓ De se munir du mail attestant de l'heure de passage et du volume de déchets acceptés,
- ✓ D'apporter impérativement leur Eco-Badge
- ✓ De préparer leur chargement en triant leurs déchets au préalable
- ✓ Prévoyez Impérativement vos propres outils pour décharger vos déchets et nettoyer les déchets déposés au sol.
- ✓ Le port de gants et de masque est conseillé
- ✓ Respectez les distances avec nos agents
- ✓ Ne sortez pas de votre véhicule dans la file d'attente
- ✓ Le quai est limité à un ou 2 usagers maximum en observant les règles de distanciation.
- ✓ Deux agents vous accueilleront sur site à votre heure de RDV

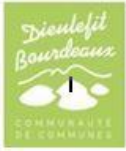
Rappel :

Les usagers, qui se déplaceraient sur site sans avoir pris de rendez-vous s'exposent à une contravention de 135 € (la Gendarmerie et la Police Municipale sont avertis et viendront sur place faire des contrôles si besoin).

Les usagers qui ne respecteront pas les conditions de sécurité, d'accueil, l'horaire de RDV ainsi que la nature et le volume de déchets fixé lors de la prise de RDV seront refusés.

Communication associée :

- Un Mailing aux communes
- Un affichage sera déployé sur les PAV du territoire à partir du 22 avril prochain
- Accueil téléphonique



COVID-19



Service exceptionnel de **Déchèterie** sur Rendez-Vous



Prenez RDV avec notre service

1. Contactez-nous **04 75 46 43 49** du Lundi au Vendredi de 9h/12h et 14h/17h
2. Précisez vos **coordonnées** et le **volume et type de déchets apportés**
3. Un Rendez-Vous est fixé avec vous,
4. Nous transmettons une attestation dérogatoire spécifique par mail.

Conditions spécifiques d'accueil en Déchèterie



- Préparez votre chargement en triant vos déchets au préalable,
- Respectez votre horaire de passage,
- Munissez-vous de votre attestation dérogatoire spécifique,
- Apportez impérativement votre Eco-Badge,
- Respecter les règles sanitaires rappelées par les gardiens.